



N°4
Janvier 2016

Aveyron
amont

Aveyron amont

Bulletin de liaison _ Contrat de rivière Aveyron amont

> édit'eau

Initié en 2012 avec la création de l'APCRAA*, le projet de contrat de rivière Aveyron Amont prend progressivement sa place dans le paysage local. Après la validation du dossier de candidature intervenue en juin 2015, la phase d'élaboration du programme d'action, débutée à l'automne dernier, va se poursuivre tout au long de l'année 2016. L'enjeu est bien de mettre sur les rangs des actions opérationnelles, pour une période de 5 années consécutives (2017-2021).

Ce nouveau numéro a plus particulièrement pour objectif de vous présenter les équipes en charge de ce projet, à travers :

- d'une part, l'instance de pilotage et de suivi (faisant office de « parlement local de l'eau »), correspondant au comité de rivière constitué récemment ;

- d'autre part, l'équipe technique mobilisée au quotidien pour préparer et traduire la déclinaison des actions auprès des 4 structures engagées dans le projet : APCRAA, SIAH de la Haute Vallée de l'Aveyron, Rodez Agglomération et SIAV2A. C'est au sein même de cette équipe que nous avons à déplorer la disparition récente de notre Ami Yves Teautoua. Aussi, nous souhaitons également lui rendre hommage à travers ce numéro.

Michel ARTUS

Président de l'APCRAA

*APCRAA : association de préfiguration du contrat de rivière Aveyron Amont.



CONTRAT DE RIVIÈRE
**AVEYRON
AMONT**

VALIDATION
DU DOSSIER SOMMAIRE
JUN 2015

ÉLABORATION
DU DOSSIER DÉFINITIF
2015-2016

VALIDATION
DU DOSSIER DÉFINITIF
FIN 2016

DÉCLINAISON
DU PROGRAMME
D'ACTIONS
2017 -2021

STRUCTURATION D'UN PROJET ET DE SON ORGANISATION

L'année 2016 est une année charnière pour le contrat de rivière Aveyron Amont, puisqu'elle doit permettre de préfigurer à la fois le programme d'actions et la nouvelle gouvernance à mettre en place à compter du 1^{er} janvier 2017 pour porter ces actions. Plusieurs cycles de réunions débutés en 2015 vont se poursuivre, et même s'intensifier dans le courant de l'année 2016, afin de parvenir à cet objectif. Le premier comité de rivière Aveyron Amont du 11 janvier 2016 à Rignac, va ainsi permettre de lancer cette étape majeure avec l'ensemble des partenaires.

Photo : l'Aveyron en amont du pont de Mirabel (communes de Colombiès et Rignac).



Le Comité de rivière Aveyron Amont : le parlement local de l'eau

Le Comité de rivière regroupe les acteurs investis dans le projet de contrat de rivière Aveyron Amont : les collectivités et leurs groupements, les usagers et les administrations. C'est l'instance qui pilote l'élaboration du contrat de rivière et suit l'évolution de son programme d'actions. C'est par l'arrêté inter-préfectoral du 23 novembre 2015 (Préfectures de l'Aveyron et de Tarn-et-Garonne) que le Comité de rivière Aveyron Amont a été constitué. L'instance, composée de 53 membres, s'est réunie pour la première fois le 11 janvier 2016 à Rignac, séance au cours de laquelle le président du comité a été désigné.

1^{er} collège [29 membres]

Représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements

- > Conseil régional Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées [1].
- > Conseil départemental de l'Aveyron [1].
- > Association de préfiguration du contrat de rivière Aveyron Amont [15]. Chacune des trois structures gestionnaires des milieux aquatiques [3].
- > Parc naturel régional des Grands Causses [1].
- > Collectivités préleveuses d'eau potable sur le bassin versant [6].
- > Communauté de communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron [1].
- > Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Centre Ouest Aveyron [1].

2^e collège [17 membres]

Représentants des organisations professionnelles, des associations et des usagers des milieux aquatiques

- > Commission territoriale Tarn Aveyron [1].
- > Chambre d'agriculture [1].
- > Chambre de commerce et d'industrie [1].
- > Fédération départementale des associations agréées pour la pêche et la protection des milieux aquatiques [1].
- > Comité départemental du tourisme [1].
- > Centre permanent d'initiation à l'environnement (CPIE) de l'Aveyron [1].
- > Comité départemental olympique des sports (CDOS) [1].
- > Association Arbres, haies, paysages de l'Aveyron [1].
- > Fédération départementale de chasse [1].
- > Organisme unique de gestion collective (OUGC) du bassin versant de l'Aveyron [1].
- > Association Canopée [1].
- > Ligue de protection des oiseaux (LPO) de l'Aveyron [1].
- > Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) de Midi-Pyrénées [1].
- > Association Halieuti-Aveyron-Viaur [1].
- > Association rouergate des amis des moulins (ARAM) [1].
- > Union départementale des associations des familles (UDAF) [1].

3^e collège [7 membres]

Représentants de l'administration et des établissements publics

- > Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) de Midi-Pyrénées [1].
- > Délégation interrégionale Sud Ouest de l'office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA) [1].
- > Agence de l'eau Adour-Garonne [1].
- > Direction départementale des territoires (DDT) de l'Aveyron [1].
- > Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) de l'Aveyron [1].
- > Direction régionale Sud Ouest de l'office national des forêts (ONF) [1].
- > Agence régionale de santé (ARS) [1].

UNE ÉQUIPE TECHNIQUE PLURI-DISCIPLINAIRE AU SERVICE DU BASSIN VERSANT AVEYRON AMONT

Vincent LAVERGNE
Chargé de mission,
animateur du
contrat territorial
Serène



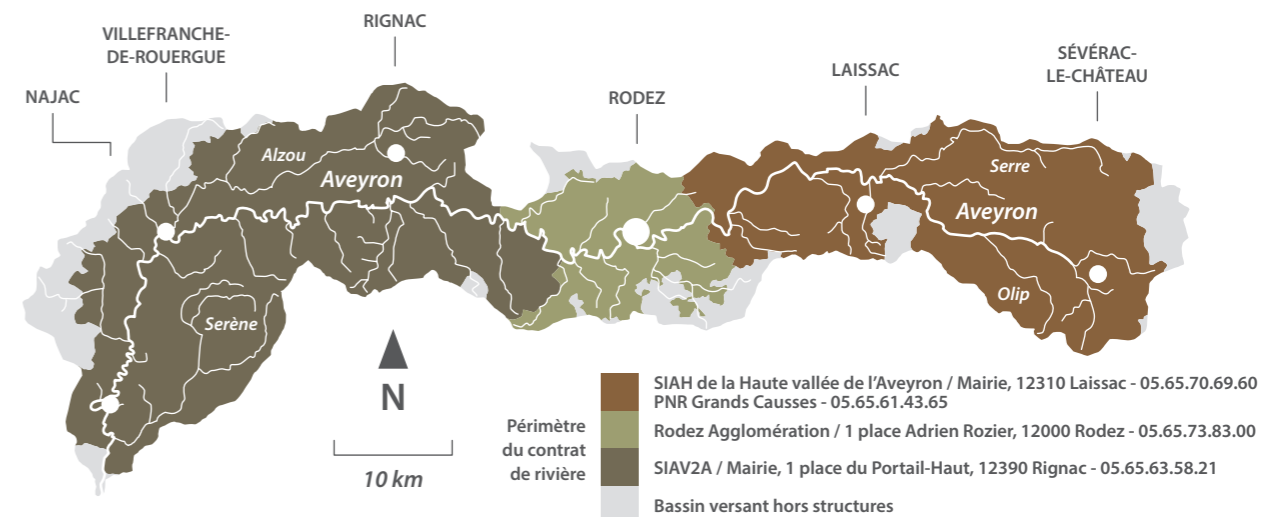
Chloé FOURNEL
Technicienne
de rivière



Marion SUDRES
Chargée de mission,
animatrice du
contrat de rivière



Céline DELAGNES
Technicienne
de rivière (PNRGC)



Nicolas CHARLES
Responsable service
assainissement et
milieux naturels



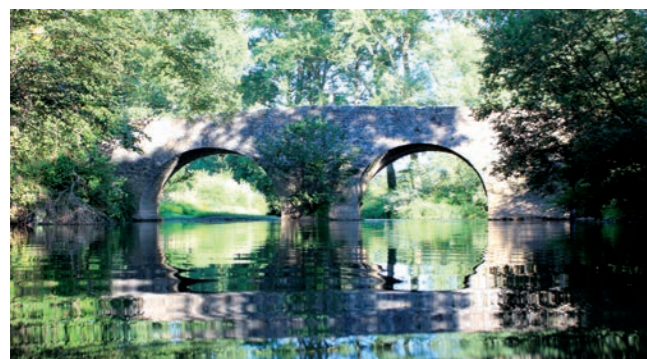
Vincent MIQUEL
Technicien
de rivière



Grégoire FRAYSSINES
Agent équipe
rivière



David EDMOND
Agent équipe
rivière



Pont de Montrozier, entre Gages et Bertholène.

Le Comité de rivière se dote d'instances opérationnelles

La 1^{re} réunion de janvier 2016 a permis notamment au Comité de rivière de se doter d'instances opérationnelles :

- un bureau (12 membres) qui a vocation à accompagner l'avancement de l'élaboration du contrat et à préparer les réunions plénières ;
- un comité technique réunissant les techniciens des structures associées à la démarche, dont le rôle consiste à donner un avis technique sur l'élaboration du contrat ou sur sa mise en œuvre.

Yves TEAUTOUA, un colosse au service des milieux aquatiques... parti trop tôt.



Aussi large et haut qu'un de ces arbres sacrés du Pacifique, le torse zébré de tatouages, les mains larges comme des pagaies, pleine de doigts comme des branches, avec un simple tee-shirt pour se protéger du soleil... mais aussi du froid, tel était Yves Teautoua. Arrivé en métropole il y a une quinzaine d'années, ce colosse polynésien consacrait depuis 2007 un physique hors normes et une énergie paisible au service des rivières et des ruisseaux de l'agglomération rathénoise. Yves n'était pas un écologiste, c'était une force de la Nature, au sens premier du terme, lui l'enfant des terres volcaniques des Îles Marquises. « Ils parlent de la mort comme tu parles d'un fruit », chantait Brel en évoquant le peuple marquisien. Yves nous a brutalement quittés au début du mois de septembre, en plein travail avec ses collègues de la cellule opérationnelle rivière de Rodez agglomération, au bord d'un de ces petits ruisseaux aveyronnais que seuls les initiés connaissent. Salut à toi, Yves. Koutaunui (merci).





Pour en savoir plus,
n'hésitez pas
à nous contacter :
APCRAA - Mairie
1, place du Portail-Haut
12390 RIGNAC
05.65.63.58.21
aveyron.amont@gmail.com
*Chargée de mission,
animatrice du contrat de rivière :*
Marion Sudres



Perte du trou du Souci (Pierrefiche d'Olt)

Au fil de l'eau / Les actions du 2^e semestre 2015

Rodez Agglomération : poursuite des travaux de mise en défens des berges

L'année 2015 a permis à l'équipe rivière de Rodez Agglomération de mettre en place le 40^e aménagement de point d'abreuvement, couplé au 16^e kilomètre de mise en défens des berges (Aveyron, Maresque du Pas, Briane de Luc, Trégou). Ces travaux réalisés dans une logique à la fois gagnante pour l'état sanitaire des troupeaux et pour l'environnement, s'inscrivent dans le cadre d'un partenariat étroit entre Rodez Agglomération et les exploitants agricoles du territoire.



Pose de clôture en bordure
de la rivière Aveyron
(commune d'Olemps)

Haute vallée de l'Aveyron : restitution de l'étude de dimensionnement des ouvrages de répartition des eaux et de franchissement piscicole sur le site du Trou du Souci

Suite à des conflits d'usage, le SIAH de la Haute vallée de l'Aveyron a pris en charge des études de régulation sur ce site hors du commun. En effet, la Serre, affluent en rive droite de l'Aveyron, est partiellement capturée par le Trou du Souci, manifestation karstique du Causse de Sévérac situé sur la commune de Pierrefiche. La perte partielle ressort à la résurgence des Douzes, bassin du Lot, contribuant à l'alimentation du ruisseau de Glassac, commune de Saint-Eulalie d'Olt. En octobre dernier, le bureau d'étude mandaté a remis son rapport afin de pouvoir réaliser les travaux durant l'été 2016 (sous réserve de financement). Il permettront de réguler les eaux suivant la règle de 2/3 du débit pour la Serre et 1/3 pour le Trou du Souci, jusqu'à sa capacité maximale d'entonnement, et de concevoir une passe à poissons.

SIAV2A : focus sur les zones humides

Après avoir largement contribué à la préservation et à la mise en valeur de la zone humide de Maymac (vallée de l'Alze à Rignac), le SIAV2A s'apprête à assurer la maîtrise d'ouvrage et la coordination des travaux de restauration de la zone humide du Moulin de Castel (vallée de l'Assou à La Rouquette).



Inauguration de la zone
humide de Maymac (Rignac)
le 16 septembre 2015

Concernant ce dernier dossier, il est important de saluer le partenariat exemplaire mis en place entre la commune de La Rouquette, les structures locales de pêche associative, l'ADASEA et le SIAV2A. Celui-ci vient d'engager une étude d'inventaire des zones humides sur le territoire de ses 32 communes adhérentes. Cette dernière se déroulera sur 2 années consécutives (2016 et 2017).

Pour suivre en direct l'actualité de l'étude, il est possible de consulter le blog dédié à l'adresse suivante : <http://zones-humides-vallee-aveyron.jimdo.com/>

